

du mois de mars, publie les chiffres ci-dessous extraits des rapports des bureaux de placement dans les différentes provinces. Ces chiffres s'alignent pour le mois de janvier 1932, au regard des mois de décembre et janvier 1931.

Dans la Nouvelle-Ecosse, les emplois offerts accusent une diminution de 32 p. 100 par rapport au mois antérieur, et une augmentation de 1 p. 100 par rapport à janvier 1931.

Au Nouveau-Brunswick, la demande de main-d'œuvre a baissé de 17 p. 100 par rapport à décembre, et de près de 38 p. 100 par rapport à janvier 1931.

Dans Québec, la demande est de 19 p. 100 moindre qu'en décembre et janvier 1931.

Dans l'Ontario, demande inférieure de 16 p. 100 que durant le mois précédent et de 49 p. 100 à celle du mois correspondant en 1931.

Au Manitoba, demande moindre de 7 p. 100 qu'en décembre, et de près de 47 p. 100 inférieure à celle du même mois, 1931.

En Saskatchewan, demande inférieure de 25 p. 100 à celle de décembre, et de près de 32 p. 100 inférieure à celle de janvier, 1931.

En Alberta, demande de 8 p. 100 moindre que durant le mois antérieur, et d'un peu de 25 p. 100 moindre qu'en janvier 1931.

En Colombie-Anglaise, la demande de main-d'œuvre aux bureaux de placement était de 22 p. 100 inférieure à celle de décembre, et de 31 p. 100 inférieure à celle de janvier 1931.

Ces chiffres qui représentent la demande de main-d'œuvre dans les différentes provinces sont vraiment le meilleur indice de la situation des affaires. Ils prouvent que, dans toutes les provinces du Dominion, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse, la demande de main-d'œuvre en janvier 1932, était inférieure à celle de janvier 1931. Dans la Nouvelle-Ecosse, l'augmentation est de 1 p. 100.

Je voudrais dire quelques mots du budget, de l'amendement des libéraux et du sous-amendement proposé par le groupe qui occupe ce coin de la Chambre. Je m'arrêterai d'abord à l'amendement libéral, et je profiterai de l'occasion pour féliciter l'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston) de l'excellente critique qu'il a faite de la politique du Gouvernement. Cependant, un des points faibles de son exposé, c'est qu'il compare la situation en 1922 et en 1930 à la situation actuelle. Les libéraux,—et à bon droit semble-t-il,—ont à maintes reprises signalé les déclarations et les promesses faites par le premier ministre pendant la campagne électorale en 1930. Il nous faut avouer que les conditions au cours des deux dernières années peuvent ou peuvent ne pas se comparer à celles des années qui ont précédé immédiatement les dernières élections fédérales. Si elles ne peuvent pas se

comparer à la situation qui existait avant 1930, alors à quoi bon dire, "Nous avons fait ceci ou cela durant notre séjour au pouvoir"? Tout ce que l'on a fait et les succès remportés dépendaient des conditions matérielles du moment.

Si les conditions ne sont pas les mêmes aujourd'hui, on ne peut pas espérer que la situation sera semblable à celle qui a existé avant 1930.

Cependant, c'est en étudiant l'amendement de l'opposition que nous apprenons, et, pour ma part je l'ai appris avec une grande surprise, que les événements des deux dernières années ne l'a pas beaucoup éclairée. Nous sommes forcés de conclure que la seule solution que les libéraux ont à offrir au problème grave du moment, c'est de retourner à l'état de choses qui existait en 1930, avant l'arrivée au pouvoir du Gouvernement actuel. Il est évident que la situation n'était pas aussi mauvaise au cours des années qui ont précédé les dernières élections qu'elle l'est aujourd'hui, mais je me suis occupé des affaires municipales de Vancouver quelque temps avant 1930, et je me rappelle fort bien que, de 1925 à 1930, nous avons eu beaucoup de chômage tous les ans. Je ne faisais pas partie de l'administration municipale avant cette période, mais je suis certain que nous avons eu du chômage tous les ans pendant le régime libéral. En 1930, les conservateurs ont promis de mettre fin à la dépression en relevant le tarif. Je signale la chose maintenant, parce que c'est tout ce que l'amendement libéral nous offre,—un autre remaniement tarifaire. En augmentant ainsi le tarif, les conservateurs devaient exclure du pays toute marchandise de fabrication étrangère et conserver notre clientèle à nos propres manufacturiers. Mais nos amis conservateurs ont oublié que la production pour le marché domestique seulement n'est pas très rémunératrice; et que la production et la vente de ces marchandises ne sauraient rapporter de profits, si on ne peut pas les écouler ailleurs que sur le marché domestique; c'est-à-dire qu'il faut avoir accès aux marchés étrangers. Je vais vous en donner la raison immédiatement.

Je vous ai parlé, il y a un instant, du nombre des chômeurs au pays. Il y en a aujourd'hui dans tous les pays industriels du monde. Si un chômeur d'Ottawa ou d'ailleurs part demain pour se chercher un emploi, et s'il en trouve un, il n'y arrivera qu'à une condition, et, à une condition seulement; ou, du moins, cette condition est sous-entendue lorsqu'il obtient ce travail,—c'est qu'il devra donner plus à son patron que ce que ce dernier lui versera sous forme de salaire. C'est-à-dire que la valeur des marchandises produites pour le compte du patron devra être